

L'ENQUETE

DEVANT LE COMITE DES COMPTES PUBLICS

DE

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

DANS L'AFFAIRE DE

LA PEINTURE

ET LA TAPISSERIE

Le dixième jour de juillet mil-huit-cent-quatre-vingt-huit (1888).

THOMAS JOSEPH FLUET, de la cité de Québec, peintre, âgé de quarante ans, étant duement assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Q.—Par l'hon. M. Taillon.

Avez-vous travaillé comme peintre dans le Palais Législatif, dans cette bâtisse-ci ?

R.—Oui, monsieur.

Q.—L'année dernière ?

R.—Oui monsieur.

Q.—Pendant combien de temps, y avez-vous travaillé ?

R.—Pendant à peu près huit mois.

Q.—Depuis quelle date à quelle date ?

R.—De la fin du mois de juillet mil-huit-cent quatre-vingt-sept (1887), jusque vers le quinze avril mil-huit-cent quatre-vingt-huit (1888).

Q.—Par qui étiez-vous payé ?

R.—On était payé à l'Office de Monsieur Charlebois.

Q.—Vous alliez au bureau de Monsieur Charlebois ?

R.—Oui Monsieur.

Q.—Etiez-vous payé tous les huit jours, où tous les quinze jours ?

R.—Tous les quinze jours.

Q.—Combien étiez-vous payé par jour ?